



CACES R487 Cat.3 grues à tour



Description de la formation

Objectif :

Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues à tour de la catégorie concernée (au moyen d'une télécommande)

Durée de la formation: 15 jours

Pré-requis :

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

Programme :

Cat 3 : Grue à tour à montage automatisé

Théorie :

- Réglementation : connaissances générales
- Technologie des grues à tour
- Les principaux types de grues à tour. Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique - Stabilité
- Risques liés à l'utilisation des grues à tour
- Vérifications d'usage
- Exploitation des grues à tour
- Accessoires de levage et règles d'élingage

Pratique :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres : Adéquation. Elingage. Gestes de commandement. Positionnement du grutier. Prise et dépose de charges avec et sans visibilité. Mouvements simples et mouvements combinés. Maîtrise et rattrapage du ballant.
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Passage test CACES®

Validation :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des grues à tour de la catégorie concernée, si résultat positif